Éducation spécialisée

Titre conféré
Bachelor of Science en pédagogie spécialisée. Le titre de «Bachelor of Science en pédagogie spécialisée» donne simultanément droit au «Diplôme en éducation spécialisée». Ce diplôme est un diplôme reconnu par la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC).

Langues d'études
Au choix, études en français ou en allemand

Début des études
Les études ne peuvent débuter qu'au semestre d'automne (septembre).

Particularités pour l'admission
Une expérience pratique préalable de neuf mois dans le domaine de la pédagogie spécialisée est demandée.
Pas d'inscription tardive possible.

Accès à des études de niveau supérieur
Master

Bénéficiant d'une double tradition humaniste et scientifique, ce programme de bachelor est un cursus universitaire professionnalisant. Il vous permettra d'acquérir des connaissances approfondies dans le champ de la pédagogie spécialisée.
Cette formation vous propose une réflexion scientifique et critique sur les défis actuels de la pédagogie spécialisée, les différents courants théoriques, les handicaps et leurs étiologies, les troubles de développement et leurs origines, les structures éducatives, les méthodes d'intervention et les contextes de vie. Vous développerez ainsi de multiples compétences pour l'éducation, le conseil et le soutien des milieux de vie sociaux et familiaux, pour l'analyse des situations éducatives et la mise en place de projets pédagogiques et pour le travail en réseau.
Ce programme nécessite cependant une expérience pratique préalable de neuf mois dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

Profil du programme d'études

Le Bachelor of Science en pédagogie spécialisée est un cursus universitaire et professionnalisant qui permet d'acquérir de solides compétences théoriques et pratiques, ainsi qu'une culture large et diversifiée dans le champ de la pédagogie spécialisée et des domaines avoisinants.

Le cursus s'adresse à des étudiantes et étudiants disposant d'une expérience pratique préalable de neuf mois dans le domaine de la pédagogie spécialisée (condition d'admission) et qui souhaitent s'approprier les connaissances de base, les cadres de références, les méthodologies et les outils d'analyse et d'action relatifs à la profession d'éducatrice spécialisée ou d'éducateur spécialisé (pédagogue curative clinique ou pédagogue curatif clinique).

Le programme d'études «Éducation spécialisée» est une formation à temps plein et à domaine unique (180 crédits ECTS). Le cursus propose une réflexion scientifique et critique sur les défis actuels de la pédagogie spécialisée, les différents courants théoriques, les handicaps et leurs étiologies, les troubles de développement et leurs origines, les structures éducatives, les méthodes d'intervention, les contextes de vie et la mise en place de projets pédagogiques visant le développement des compétences personnelles et l'intégration dans la communauté.

Profil fribourgeois
Le Bachelor of Science en pédagogie spécialisée est un des seuls diplômes de bachelor universitaires dans le champ de la pédagogie spécialisée en Suisse et à l'étranger.

La formation en éducation spécialisée se caractérise par deux spécificités: des connaissances approfondies en déficience intellectuelle et une approche couvrant tous les âges de la vie.

Les études en éducation spécialisée aboutissent à une double qualification. D'un côté, il mène au diplôme de capacité professionnelle largement apprécié par les milieux professionnel. De l'autre, le diplôme de bachelor donne accès aux études de master dans le domaine de la pédagogie spécialisée ou dans des domaines avoisinants.

La formation offerte dans le cadre de la pédagogie spécialisée bénéficie d'une double tradition humaniste et scientifique.

Objectifs de formation et débouchés
Ce programme d'études prépare les étudiantes et étudiants à devenir des professionnels dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

La formation vise l'acquisition de compétences:

- Pour l'éducation, la formation, le conseil, le soutien, l'accompagnement, l'intégration et les soins de personnes, tout âge confondu, expérimentant des difficultés dans leur développement ou leur épanouissement (p.ex. handicaps, troubles du comportement);
- Pour le conseil et le soutien des milieux de vie sociaux ou familiaux;
- Pour l'analyse des situations éducatives et la mise en place de projets pédagogiques;
- Pour le travail en réseau.

La formation s'ouvre sur des parcours professionnels très diversifiés:

- Educatrices et éducateurs spécialisés dans des groupes éducatifs, des groupes de vie ou en milieu ouvert pour enfants, adolescents ou jeunes adultes;
- Educatrices et éducateurs spécialisés dans des services de

soutien aux familles ou des services de protection de l'enfance et de la jeunesse;
- Educatrices et éducateurs spécialisés dans des groupes de vie institutionnels, des structures d'hébergement, des structures de formation continue, des services d'insertion ou des structures socioprofessionnelles pour personnes adultes;
- Responsables pédagogiques dans les institutions éducatives spécialisées.

Le paradigme actuel de participation sociale et l'orientation scientifique de la formation font du Bachelor of Science en pédagogie spécialisée un cursus à très forte valeur ajoutée dans un parcours professionnel.

Organisation des études

Structure des études

180 crédits ECTS, 6 semestres

Plan d'études

https://studies.unifr.ch/go/1l

Admission

Les **diplômes suisses de fin d'études** suivants permettent une **admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg:

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Maturité professionnelle ou spécialisée + certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

La **liste de tous les autres diplômes suisses reconnus** peut être consultée sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-swisscertificates

Pour être reconnus, **les diplômes étrangers de fin d'études** doivent être équivalents, pour l'essentiel, à une maturité gymnasiale suisse; ils doivent être de formation générale. Un diplôme d'études secondaires supérieures est considéré de formation générale si, entre autres, il porte sur six branches d'enseignement suivies en continu pendant les trois dernières années selon la liste suivante:

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie ou chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie ou histoire ou économie/droit)
6. Branche à choix (informatique ou philosophie ou une langue supplémentaire ou une branche parmi les branches 4 ou 5)

Les exigences générales d'**admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg pour les diplômes étrangers de fin d'études ainsi que les **conditions d'admission spécifiques pour chaque pays** peuvent être trouvées sur le site web de swissuniversities: https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-countries
De plus, les candidates étrangères et les candidats étrangers doivent apporter **la preuve de compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand**.
Toutes les directives peuvent être consultées sous: https://studies.unifr.ch/go/adm-guidelines

L'évaluation de diplômes étrangers de fin d'études se base sur les «Recommandations pour l'évaluation des certificats de fin d'études secondaires étrangers» adoptées par la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities le 11.11.2021 (https://studies.unifr.ch/go/swissuniversities21fr). Les conditions d'admission ne sont valables que pour l'année académique respective. Le Rectorat de l'Université de Fribourg se réserve le droit de les modifier à tout instant.

Conditions d'admission spécifiques
L'admission des candidates et candidats se destinant au Bachelor of Science en pédagogie spécialisée suppose que les conditions spécifiques supplémentaires suivantes soient remplies de façon alternative:
a) une attestation de l'accomplissement d'un stage à plein temps de neuf mois dans une institution spécialisée;
b) ou une attestation de l'accomplissement de neuf mois d'enseignement à plein temps en tant qu'enseignante diplômée ou enseignant diplômé (une année scolaire avec un programme d'enseignement complet).

Si le taux d'activité du stage ne correspond pas à un plein temps, la durée doit être prolongée en conséquence.

Contact

Faculté des sciences de l'éducation et de la formation
Département de pédagogie spécialisée
Arnaud Maret, conseiller aux études
arnaud.maret@unifr.ch
http://studies.unifr.ch/go/fr-specialeducation